



Intention générale du mois d'Avril 1895

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE :

L'Esprit de pénitence



QUAND, dans l'ancienne loi, Dieu envoyait aux enfants d'Israël les Prophètes : convertissez-vous, disait-il par leur bouche, de vos voies détestables ; rectifiez vos inclinations. Et nous voyons ces saints personnages, fidèles à son ordre, exhorter à la pénitence le peuple prévaricateur. Après de longs siècles de cette prédication, le Verbe éternel descend lui-même parmi les hommes pour la continuer et pour la confirmer de son autorité suprême. Venu, comme il le disait, pour appeler, non les justes, mais les pécheurs à la pénitence, il ouvrait sa carrière évangélique en disant aux Juifs : "Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche." Il s'était fait annoncer par un précurseur chargé d'intimer le même précepte. Il s'est donné pour successeurs des Apôtres qui ont répandu sur la terre ses pressantes exhortations à la pénitence, et qui ont laissé après eux d'autres successeurs dont le devoir est de les renouveler en tout lieu et en tout temps, de les perpétuer jusqu'à la consommation des siècles. La pénitence est comme l'abrégé de la religion. Elle exerce la foi dans les mérites de JÉSUS-CHRIST, dont elle tire sa vertu. Elle inspire l'espérance dans la miséricorde suprême qu'elle fléchit. Elle anime la charité du regret d'avoir offensé le plus tendre des pères, le meilleur des maîtres. Elle fait pratiquer l'humilité en avouant les fautes, la mortification en les expiant. Il n'y a pas de mal qu'elle ne répare, pas de bien qu'elle n'opère.